LDH

Fondée en 1898

22.05.2019

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION À L'ATTENTION DE RADIO FRANCE ET FRANCE MUSIQUE

Lettre de l'Observatoire de la liberté de création

Chère Madame, chers Messieurs,

Nous avons été alertés, notamment par une pétition, ainsi que par la presse, de la menace de suppression de plusieurs émissions consacrées à la création musicale contemporaine sur France Musique.

Nous sommes extrêmement surpris de cette décision brutale et espérons qu'il s'agit d'un malentendu.

Comment Radio-France et France Musique pourraient-elles décider ainsi de ne pas remplir leur cahier des charges, à savoir valoriser la création artistique ?

L'Observatoire de la liberté de création, avec l'ensemble de ses partenaires, apporte son soutien aux musiciens, compositeurs et organisateurs de festivals qui sont légitimement inquiets des conséquences désastreuses qu'aurait la mise en œuvre de cette décision.

Le motif tiré de l'injonction par l'Etat de faire des économies n'est pas recevable. L'Etat doit donner aux grands établissements culturels et aux grands médias les moyens de remplir leurs missions. Et les économies ne peuvent porter sur la création artistique.

Nous vous demandons de ne pas sacrifier la création contemporaine.

Bien cordialement.

Paris, le 21 mai 2019